



QUALITE DE L'EAU DU ROBINET – Année 2013 SAINT AMARIN secteur zone haute



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires, les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr ou sur www.ars.alsace.sante.fr rubrique **votre santé** / **votre environnement** / **eau potable**

Agence Régionale de Santé d'Alsace
 Cité Administrative Gaujot
 14 rue du Maréchal Juin
 F-67084 Strasbourg
www.ars.alsace.sante.fr

ars-alsace-sante-environnement@ars.sante.fr
 +33 (0) 3 88 76 79 86 (Bas-Rhin)
 +33 (0) 3 69 49 30 41 (Haut-Rhin)

Creditphoto : fotolia.com

ORIGINE DE L'EAU

La zone haute de la commune de Saint Amarin (373 habitants)⁽¹⁾ est alimentée en eau par 4 sources communales. Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique le 25/10/1974 et disposent de périmètres de protection.

La compétence « eau potable » est déléguée à la Communauté de Communes de la Vallée de Saint Amarin. Le réseau d'eau est exploité par la SOGEST-LYONNAISE DES EAUX.

L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés au mélange de captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2009

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

6 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 6 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 2,8°f (degré français)
- pH : 7,2

Eau très douce (très peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. **Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes.**

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 5,8 mg/l
- Teneur maximale : 6,1 mg/l

Ces valeurs témoignent de ressources bien protégées des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité :

- Teneur moyenne en chlorures: 3,3 mg/l
- Teneur moyenne en sodium: 3,4 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,1 mg/l

*Chlorures : 250 mg/l
 Sodium : 200 mg/l
 Fluor : 1,5 mg/l*

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2013, l'eau produite par la SOGEST-LYONNAISE DES EAUX et distribuée sur la zone haute de la commune de Saint Amarin est conforme aux limites de qualité bactériologique et physico-chimique en vigueur.



QUALITE DE L'EAU DU ROBINET – Année 2013 SAINT AMARIN secteur zone basse



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires, les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr ou sur www.ars.alsace.sante.fr rubrique **vo**tre santé / votre **en**vironnement / eau potable

Agence Régionale de Santé d'Alsace
 Cité Administrative Gaujot
 14 rue du Maréchal Juin
 F-67084 Strasbourg
www.ars.alsace.sante.fr

ars-alsace-sante-environnement@ars.sante.fr
 +33 (0) 3 88 76 79 86 (Bas-Rhin)
 +33 (0) 3 69 49 30 41 (Haut-Rhin)

Creditphoto : fotolia.com

ORIGINE DE L'EAU

La zone basse de la commune de Saint Amarin (2113 habitants)¹ est alimentée en eau par 4 sources communales. Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique le 25/10/1974 et disposent de périmètres de protection.

La compétence « eau potable » est déléguée à la Communauté de Communes de la Vallée de Saint Amarin. Le réseau d'eau est exploité par la SOGEST-LYONNAISE DES EAUX.

L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés au mélange de captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2009

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

13 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 13 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 2,8°f (degré français)
- pH : 7,3

Eau très douce (très peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. **Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes.**

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 5,8 mg/l
- Teneur maximale : 6,1 mg/l

Ces valeurs témoignent de ressources bien protégées des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité :

- Teneur moyenne en chlorures: 3,3 mg/l
- Teneur moyenne en sodium: 3,4 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,1 mg/l

**Chlorures : 250 mg/l
 Sodium : 200 mg/l
 Fluor : 1,5 mg/l**

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2013, l'eau produite par la SOGEST-LYONNAISE DES EAUX et distribuée sur la zone basse de la commune de Saint Amarin est conforme aux limites de qualité bactériologique et physico-chimique en vigueur.